



**COMMUNE DE SALINELLES
DEPARTEMENT DU GARD**

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE LUNDI 10 AOÛT 2020**

Date de convocation : 05.08.2020

Conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Monsieur Marc LARROQUE, Maire - Monsieur Norbert RIEUSSET 2^{ème} adjoint.

Mesdames : Madame Véronique FONTENEAU.

Messieurs : CAFFORT Gérard - COMBERNOUX Régis - FERRAND Thierry - LOISEL Patrick - MARTIN Paul - MORICEAU Olivier.

Absent(s) excusé(s) : DE PASSOS Martinho - GAL Line 1^{ère} adjointe - GALI Véronique - PADER Florise - VRINAT-JEANNEAU Agnès.

Procuration(s) : Florence BARBOT à Marc LARROQUE

La séance est ouverte à 18 heures 00 minutes.

Monsieur Patrick LOISEL est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal tenue le 10/07/2020 bien reçu par tous les conseillers et affiché en mairie est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1 – Révision du régime Indemnitaire (R.I.F.S.E.E.P) – Indemnités de fonction, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel.

I – A EXAMINER :

1 – Révision du régime Indemnitaire (R.I.F.S.E.E.P) – Indemnités de fonction, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel.

Ce nouveau régime indemnitaire tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise, et de l'engagement professionnel et s'inscrit en application du principe de parité avec la fonction publique d'Etat.

Les objectifs :

- Passage d'une logique assise sur le statut de l'agent (grade et cadre d'emploi) à une logique assise sur les fonctions de l'agent,
- Simplification et harmonisation des primes,
- Reconnaissance de l'engagement des agents,
- Réduit les inégalités entre filières et reconnaît mieux les responsabilités.

Les composants : Deux parts cumulables :

- Une part fixe dite IFSE : Indemnité de Fonction de Sujétions et d'Expertise fondée sur la nature des fonctions exercées et l'expérience professionnelle,
- Une part variable dite CIA : Complément Indemnitare Annuel lié à la manière de servir et à l'engagement professionnel.

Ces deux parts se substituent aux primes et indemnités antérieures de même nature.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération soumis à l'avis du Comité Technique Départemental qui a émis un avis favorable.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité approuvent la mise en place de l'IFSE et du CIA à compter du 1^{er} août 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

Les Conseillers,

Le Maire,



Marc LARROQUE.

